



A retenir

Mouche de l'olive : climat favorable à son activité. Pression et dégâts variables selon les vergers.

Œil de paon : risque de dissémination et de contamination par le champignon en cas de pluie.

- **Stade phénologique**

On est au stade de la **véraison des olives** : ce stade est plus ou moins atteint selon la précocité des variétés et l'altitude des vergers.

Zones précoces proches du littoral (0-150 mètres) ⇒ Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude.

- **Mouche de l'olive – *Bactrocera oleae***

Dans les vergers proches du littoral, la mouche de l'olive se fait discrète depuis le début de ce mois d'octobre : ceci est d'autant plus remarqué que d'une façon générale, la quantité d'olives restant sur les arbres est faible à très faible, ce qui diminue d'autant l'attractivité des insectes dans ces parcelles.

Attention aux conditions climatiques actuelles très favorables à l'activité du diptère.



Fig. 1 : adulte mâle de *B. oleae*

Zone < 150 mètres d'altitude

Plaine Orientale : le début de vol de la quatrième génération du diptère ne semble pas encore avoir débuté : on compte moins d'une mouche capturée par piège et par jour depuis le 4 octobre,

Balagne : la moyenne a considérablement baissé depuis le 1^{er} octobre et se situe à moins de 5 mouches par piège et par jour.

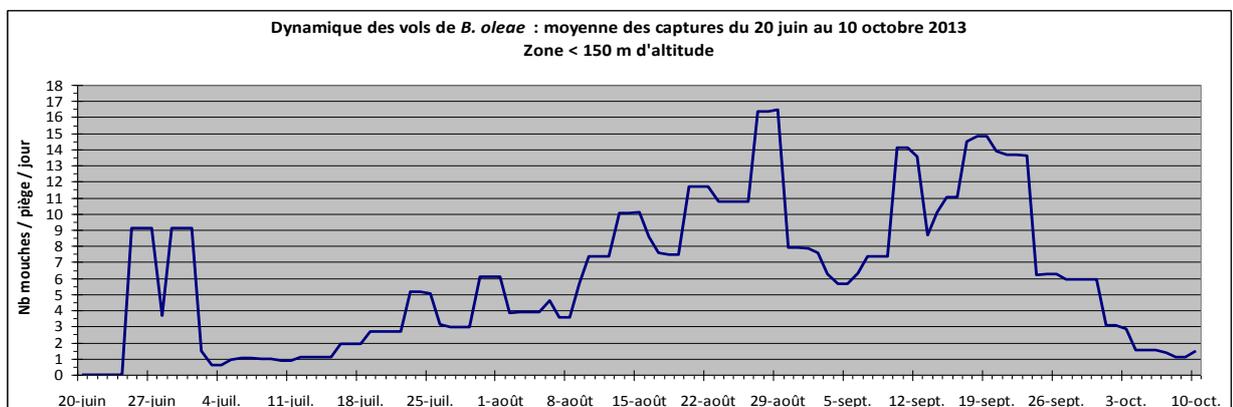


Fig. 2 : Représentation graphique de la dynamique des vols de la mouche de l'olive en 2013

On notera toutefois que dans les parcelles équipées de pièges avec phéromones (substance plus attractive en cette saison), on compte actuellement de 2 à 5 fois plus de mouches que dans les pièges alimentaires.

SOMMAIRE

A retenir

Stade phénologique

Maladie /

Ravageur

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA2B

Structures partenaires :
CA2A, AREFLEC, Civam Bio,
exploitants observateurs

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO

Zone < 300 mètres d'altitude

Le troisième vol est toujours en cours : dans le verger de référence d'**Urtaca** (micro-région de la Balagne) les captures moyennes sont comprises entre 18 et 20 mouches par piège et par jour et ce, de façon constante, depuis le 20 septembre. Dans la parcelle de référence de **Bastelicaccia** (Corse du Sud), la moyenne est de 3 mouches capturées par piège et par jour.

On relèvera qu'en **Centre Corse**, les températures matinales sont descendues en dessous de 9°C : cette température correspondant à l'entrée en diapause de l'insecte.

Seuil de nuisibilité

Pour l'observation des dégâts, compter au moins 300 olives environ 2-3 fois par mois. Comparer le pourcentage d'olives piquées (piqûres de ponte) obtenu avec le seuil de tolérance de dégâts dans le tableau ci-dessous :

Seuil de tolérance	Entre le 1er et le 2ème vol	Entre le 2ème et le 3 ^{ème} vol	Entre le 3ème et le 4 ^{ème} vol	A la récolte
Olives de table	0,5 % d'olives piquées	1 % d'olives piquées	-	2 % d'olives piquées
Olives à huile	3 % d'olives piquées	5 % d'olives piquées	7 % d'olives piquées	10 % d'olives piquées

Evaluation du risque : les risques de ponte sont moyens à élevés selon l'altitude des vergers et leur conduite. Les larves issues de ces pontes verront leur développement se rallonger en raison des températures plus fraîches ; les dégâts devraient être visibles d'ici un mois.

- **Œil de Paon – *Fusicladium oleagineum* (= *Spilocaea oleaginum*)**

Le champignon se développe avec des températures comprises **entre 11 et 20°C** : les taches issues des contaminations du printemps devraient être visibles actuellement dans les vergers atteints. Les nouvelles contaminations par le champignon se produisent en automne, lors de pluies, avec des différences de sensibilité en fonction des variétés d'oliviers et de la conduite du verger.

Seuil de nuisibilité : + de 15 % de feuilles malades. Le seuil de tolérance est à 10 % de feuilles présentant les symptômes.

Evaluation du risque : élevé en cas de pluies et si le nombre de feuilles malades est supérieur à 10-15% ; le risque varie également selon les parcelles et la sensibilité variétale. La période automnale correspond à un fort risque de contamination dans les vergers sensibles à la maladie.



Fig. 3 : taches caractéristiques de la maladie de l'œil de paon

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Mardi 15 oct	Mercredi 16 oct	Jeudi 17 oct	vendredi 18 oct	Samedi 19 oct	Dimanche 20 oct	Lundi 21 oct	Mardi 22 oct	Mercredi 23 oct
Haute Corse / Corse du Sud									
		Vent d'Ouest fort ; Hausse températures	Hausse des températures			Retour des pluies lundi			
									

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien : http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html
- Note Nationale Ambrosie** : L'ambrosie est susceptible d'être observée en Corse. Chaque année, quelques échappées ponctuelles de l'espèce sont signalées au Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) qui maintient une veille active au niveau régional sur les espèces invasives. En cas de présence effective de l'espèce, les plants sont immédiatement détruits par le CBNC qui maintient alors une surveillance de la zone durant les années suivantes.
La dernière observation de l'espèce remonte au printemps dernier et la totalité des individus a été arraché. Si vous possédez des informations sur la présence avérée de l'espèce, contacter Y. Petit au CBNC au 04 95 34 55 64 - petit@oec.fr.
http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html
- Note Nationale Campagnol** : présentation des méthodes préventives et alternatives de lutte des campagnols nuisibles des cultures.
- Note nationale Hanneton et Ver Blanc** : clé d'identification des différentes espèces d'hannetons présents dans les cultures et présentation des méthodes de lutte contre le ver blanc.
http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.